

## Conseil municipal du lundi 5 septembre 2011

Le lundi cinq septembre deux mille onze à 20h00 heure, le conseil municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf : M. Laurent BAUDIQUÉY, absent excusé, Madame Sylvie PARDONNET, absente.

Madame Wilma SINA-AUCANT été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet n'appelle pas d'observation, il est validé comme tel par le conseil municipal.

### Modification simplifiée du PLU : modification de la délibération du 11 juillet 2011 :

Le Maire rappelle la délibération du 11 juillet 2011 par laquelle le conseil avait décidé de lancer une procédure de modification simplifiée afin de supprimer l'emplacement réservé n°19 et de modifier la nature de l'emplacement n°44.

Après réflexion il convient de compléter « la modification de la nature de l'emplacement n°44 » comme suit :

« la partie sud de l'emplacement réservé n°44 a été réalisée dans le cadre du lotissement de la rue de l'orée du bois. La continuité de cet emplacement réservé au droit de la parcelle cadastrée ZB n°410 et qui dessert la parcelle ZB n°285 sera transformée en accès piéton pour la zone 2 NA<sup>2</sup>. En effet l'aire de retournement prévue ne rend pas nécessaire une desserte supplémentaire. De plus le site arboré pourra être avantageusement mis en valeur par une liaison douce ».

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### Participation financière des communes au fonctionnement de la Bibliothèque :

Le Maire rappelle la convention intercommunale du 1/01/2001 associant les communes d'Abbans-Dessous, d'Abbans-Dessus, de Boussières, de Busy, de Thoraise, de Torpes, et de Vorges-les-Pins à la Bibliothèque municipale de Boussières.

Suite à la réunion du 18 décembre 2010, les représentants des communes ont accepté le budget présenté pour l'année 2011. Afin d'équilibrer celui-ci une participation des communes à hauteur de 1,70 € (un euro et soixante dix centimes) par habitant a été proposée.

Communes	Nombre d'habitants (chiffre INSEE au 1/01/2011)	Participation
Abbans-Dessous	244	414,80 €
Abbans-Dessus	322	547,40 €
Boussières	1094	1 859,80 €
Busy	549	<b>933,30 €</b>
Thoraise	291	494,70 €
Torpes	860	1 462,00 €
Vorges-les-Pins	523	889,10 €
	TOTAL	6 601,10 €

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** la proposition faite et autorise le Maire à émettre les titres de recettes.

### **Transformation de la caserne des pompiers et de la salle multimédia en salle de restauration scolaire et d'accueil périscolaire : choix de la maîtrise d'œuvre :**

6 plis d'appel d'offres ont été reçus en Mairie. La commission d'appel d'offres s'est réunie le samedi 3 septembre. Deux offres étaient particulièrement intéressantes et sont arrivées à égalité/ La notation portait à 50% sur l'aspect technique et 50 % sur l'aspect financier.

La procédure d'appel d'offres prévoyant la rencontre des meilleurs candidats, des rendez-vous ont été pris pour les départager.

Les travaux, après étude et projet du maître d'œuvre, devront être engagés le plus rapidement possible pour la livraison de la salle de restauration scolaire prévue en septembre 2012.

### **Transformation de la caserne des pompiers et de la salle multimédia en salle de restauration scolaire et d'accueil périscolaire : demande de subvention auprès de la CAF de Besançon :**

Le Maire expose qu'il est prévu de transformer l'ancienne caserne des pompiers et la salle multimédia en salle de restauration scolaire et d'accueil périscolaire. L'étude de faisabilité a été réalisée par le cabinet Pierre LELU. L'estimation des travaux du cabinet BATECO est de 150 000 € HT pour la partie accueil périscolaire et 10 000 HT pour le mobilier lié au périscolaire.

Le Maire précise que dans le cadre des travaux liés au périscolaire, un financement auprès de la CAF de Besançon est possible à hauteur de 40 % ventilé pour 1/3 en subvention et pour 2/3 en emprunt à taux 0 % et à hauteur de 50 % pour la partie mobilier.

Il présente le plan de financement suivant :

- Aide sollicitée auprès la CAF pour la partie accueil périscolaire:
  - o Subventions (1/3 de 40 %) : 20 000 €
  - o Emprunt à taux 0 % (2/3 de 40 %) : 40 000 €
  - o Fonds libres : 90 000 €
- Aide sollicitée auprès de la CAF pour la partie mobilier :
  - o Subvention (50 %) : 5 000 €
  - o Fonds libres : 5 000 €
- Subventions demandées Conseil Général : 40 000 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- sollicite la CAF de Besançon
- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès de la CAF de Besançon

### **Remboursement de frais d'assurance suite à sinistre :**

Le Maire expose que la commune a reçu un chèque de 39,90 € de la société d'Assurance ALLIANZ en vue du remboursement du sinistre qui a eu lieu le 4 juin 2011 à la Bibliothèque. L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité** ledit remboursement et autorise le Maire à émettre le titre de recettes correspondant.

### **Travaux de voirie chemin de Nela :**

Les travaux ont débuté courant août et sont réalisés par l'entreprise CUENOT.

La première phase concerne la tranchée filtrante pour les eaux de ruissellement. Ces travaux avancent de façon très satisfaisante.

Ensuite viendra la pose des réseaux secs par le SYDED puis les travaux de voirie communale ou individuels (trottoirs, murets).

### **Travaux chemin de Chaux :**

La reprise des trottoirs de Chaux est terminée. Les travaux réalisés ont donné entière satisfaction à la commune.

Les habitants concernés avaient été avertis personnellement qu'ils pouvaient faire des aménagements particuliers à leurs frais.

## **Questions diverses**

### **Lotissement rue du Stade :**

Une première étude a été faite par le cabinet Yves ROBERT pour lancer les appels d'offres pour le futur lotissement du stade.

### **Sécurisation rue Zuber Rieder :**

Il était prévu au départ de poser des coussins berlinois mais cette solution a été rejetée par le Conseil Général. Plusieurs problèmes sont à résoudre et des hypothèses de travail à l'étude : travailler sur la vitesse des véhicules, la sécurisation entre l'intersection de la véloroute et les papeteries, protéger le stationnement du bus lors de la montée et la descente des enfants.

Une réunion sur place aura lieu prochainement avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le STA (service infrastructure du conseil Général) pour faire le bilan des différentes solutions et trouver la plus optimale en fonction de tous les paramètres et objectifs.

### **Inauguration du nouveau CPI de Boussières :**

Elle aura lieu le mardi 20 septembre à 18h30 à la nouvelle caserne située 1 chemin des Acacias.

Le SDIS convie les centres de secours voisins, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes.

Le CPI (Centre de Première Intervention de Boussières) a été réalisé très rapidement, la commune, maître d'œuvre de ce chantier a supervisé cette réalisation et un gros travail de suivi des différentes entreprises intervenantes a été réalisé. Le chantier est terminé depuis le 21 juillet.

### **Peinture du mur de la buvette du stade :**

Mme Wilma SINA-AUCANT se fait porte parole de certains jeunes de Boussières qui demandent l'autorisation à la commune de repeindre la buvette située vers le stade pour couvrir les vilains tags actuels. Ils souhaitent peindre une fresque ou un autre dessin, ce projet sera ensuite soumis au conseil municipal.

### **Conseil Municipal des Jeunes :**

Mme Isabelle CHATAIGNER et M Bruno BERNARD font part de la vivacité du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, qui par ailleurs a souhaité élire un Maire.

Les idées pour la commune fusent et ne manquent pas.

La proposition d'une liaison entre l'ancien CMJ et le nouveau CMJ a été formulée avec remise de diplôme; un parrainage avec les conseillers municipaux est également demandé.

Il aura lieu le 3 octobre de 19h-20h30 avec une réunion du Conseil Municipal avec le Conseil Municipal des Jeunes et à partir de 20h30 se tiendra le Conseil Municipal.

### **Nid de guêpes :**

Mme Isabelle BASTIEN a reçu des demandes d'habitants pour savoir si les pompiers pouvaient se charger d'enlever des nids guêpes dans les bennes à verre. M. Bernard

BONNOT répond par l'affirmative sous réserve d'en faire la demande en composant le 18 afin qu'il y ait un ordre de mission d'intervention et de planification.

**Eau :**

Le bilan est très positif. Plus de 450 compteurs ont été changés.

La mise en place des compteurs SAPPEL a été très rapide, puisque cette opération s'est déroulée sur six mois (temps très inférieur à celui initialement prévu).

La première facturation s'est relativement bien déroulée. Quatre compteurs défectueux ont été changés et quelques factures ont dûes être revues.

La facturation pour le deuxième semestre 2011 sera de même type. Il est prévu de mettre en place la facturation incitative à compter de 2012 avec une mise à jour des logiciels du Conseil Général.

Une grosse fuite d'eau se situe toujours vers la pharmacie. Celle-ci n'a pas pu être détectée de façon acoustique car la tuyauterie est en PVC. Le maire a fait intervenir une entreprise qui va proposer une recherche de la fuite par injection de gaz.

**SIAG :**

Le projet de raccordement de la STEP de Boussières au SIAG de Grandfontaine est en attente d'une réponse du Conseil Général quant à la demande de subvention. Le maire rappelle que la solution trouvée est particulièrement avantageuse financièrement pour le contribuable de Boussières.

Le Conseil Général et l'agence de l'Eau doivent se prononcer sur leurs engagements de financement de ce projet rapidement.

Le Maire rappelle qu'il a demandé une réunion dans l'urgence auprès du Conseil Général. Le Président du SIAG avait de son côté déjà écrit plusieurs fois sans recevoir aucune réponse. La commune dispose d'un délai jusqu'au 30 octobre pour rendre sa décision et missionner les entreprises qui seront retenues pour ce marché.

**Atelier de pasteurisation :**

La construction de l'atelier de pasteurisation vient d'être terminée.

L'association de la Fleur au Fruit réalise de la distillation et fabrique du jus de pommes depuis fin août à raison d'une tonne à 1,5 tonne de pommes par jour.

Le nouvel atelier sera inauguré samedi 15 octobre à 11 h avec les maires des communes environnantes et tous les partenaires de ce projet.

**L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 22h15.**